

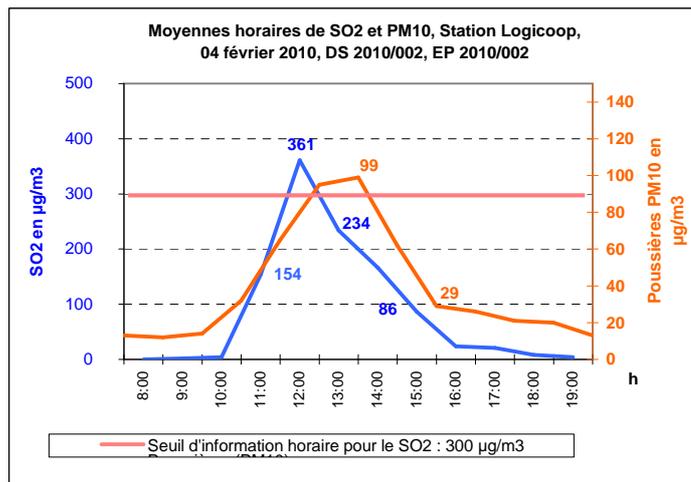
POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP**Seuil d'information et de recommandation**Communiqué du: **05/02/2010 08h00**

Observations: **Jeudi 4 février 2010 - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Logicoop, Scal-Air a enregistré actuellement de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂). Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne **sur une heure**), a été dépassé à 12h. La concentration en SO₂ est passée sous la barre du seuil d'information à 13h, avant de diminuer sensiblement à partir de 14h30.

Zones concernées	Station de Logicoop, quartiers Nord-Ouest de Nouméa
Début de l'épisode	Jeudi 04/02/2010, 11h
Fin de l'épisode	Jeudi 04/02/2010, 16h
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil	1
Durée du dépassement	(en cours)
maximum horaire	353 µg/m ³ à 12h
Moyenne journalière	46 µg/m ³

**Conditions météorologiques et circonstances:**

D'après les données de Météo France : vents moyens, de secteurs Sud-Est (120° à 140°) à partir de 10h, avec des vitesses de 4 à 7 m/s (8 à 13 kt). Ces directions correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo vers la station de Logicoop. A noter également une augmentation des niveaux de poussières ou particules fines en suspension PM₁₀ dans le même temps. Le seuil d'information pour les PM₁₀, fixé à 80 µg/m³ en moyenne **journalière** n'a cependant pas été franchi.

Cliché de l'usine de Doniambo au moment du dépassement de seuil >>>



Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de signes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure